



# **SAHARA OCCIDENTAL : ASSEZ DE REPRESSION ! LIBERATION DES PRISONNIERS POLITIQUES!**

## **RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI**

**Jeudi 27 Février 2014 à 15 h.**

(Date anniversaire de la création de la RASD)

**Place Edouard Herriot** (près de l'Assemblée Nationale, métro Invalides ou Assemblée Nationale)

Avec ses affiches placardées dans le métro et sur les murs de nos villes, le pouvoir marocain vante la douceur de vivre au Maroc pour attirer touristes et investisseurs. Mais il se garde bien de montrer l'envers du décor: répression des manifestations, disparitions, tortures dans les commissariats et les prisons, arrestations arbitraires et procès inéquitables avec de lourdes condamnations de militants politiques marocains et sahraouis.

La situation est particulièrement dramatique au Sahara occidental occupés et colonisé par le Maroc depuis le retrait du colonisateur espagnol en 1975. Les manifestations pacifiques sont violemment réprimées avec de nombreux blessés et des arrestations. Actuellement, 72 militants sahraouis sont incarcérés et des dizaines d'autres sont en liberté provisoire dans l'attente de leur jugement. Ils sont 22, pour la plupart défenseurs des droits de l'homme, à être détenus depuis novembre 2010 à la prison de Salé suite au démantèlement violent du "camp de protestation" de Gdeim Izik installé en octobre 2010 dans le désert par plus de 20 000 Sahraouis pour défendre leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturels. Victimes de tortures, dont la pratique a été reconnue par le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Juan Mendez, ils ont mené plusieurs grèves de la faim pour protester contre leur arrestation et leurs conditions de détention. Alors que ce sont tous des civils qui réclament le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ils ont été jugés par un tribunal militaire comme des criminels de droit commun (accusés d'association de malfaiteurs, d'outrage et de violences à fonctionnaires publics et d'homicides volontaires) et condamnés le 17 février 2013 à de très lourdes peines de prison, de 20 ans à la perpétuité (30 ans pour Ennaâma Asfari, co-président du CORELSO, qui a été arrêté ... la veille des faits qui lui sont reprochés).

De nombreuses organisations internationales des droits de l'homme (Amnesty international, Fédération internationale des droits de l'homme, Human Rights Watch...) ont estimé que ce procès était inéquitable car "il n'avait pas respecté les normes du droit à un procès équitable". Le gouvernement français n'a rien trouvé à redire à ce jugement ; il a même vanté les progrès du Maroc en matière de droits de l'homme alors que le groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire a demandé de "réexaminer les sentences des centaines de détenus condamnés à la suite de procès inéquitables fondés le plus souvent sur des aveux obtenus sous la torture et les mauvais traitements". C'est à juste raison que l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) a lancé un appel sur le thème: "Sahara occidental: France-Maroc, l'amitié de la honte".

Le peuple sahraoui n'en peut plus de vivre en exil ou sous occupation marocaine. 38 ans, ça suffit! Pour le collectif "Sortir du colonialisme"(un regroupement d'associations, de syndicats et de partis politiques engagés dans la lutte contre le colonialisme et le racisme), qui organise la 9ème édition de la "Semaine anticoloniale" du 14 février au 3 mars, il est urgent d'agir pour que la question du Sahara occidental (dernière colonie d'Afrique) trouve enfin une solution définitive fondée sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le collectif "Sortir du colonialisme" interpelle le gouvernement français pour qu'il cesse de soutenir le pouvoir marocain, qu'il change de politique et fasse pression sur le pouvoir marocain pour obtenir la libération des prisonniers politiques sahraouis, l'arrêt de la répression et l'inclusion dans le mandat de la mission des Nations unies (Minurso) d'un mécanisme international pour la protection des droits de l'homme au Sahara occidental. Ces demandes seront soumises au ministre des affaires étrangères le 27 avril par une délégation du collectif "Sortir du colonialisme".

Paris le 15 février 2014